

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 82 (1953)

Heft: 11

Nachruf: M. François-Joseph Abriel, instituteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† M. François-Joseph Abriel, instituteur

*La profession d'instituteur est pénible ;
les meilleurs d'entre les maîtres s'y usent.*

G. Md.

Prévoyait-il, l'auteur de ces lignes, qu'elles paraîtraient le jour même du décès d'un instituteur jeune encore et pourtant très méritant, M. François-Joseph Abriel, à Progents. L'annonce de ce départ pré-maturé et si soudain sema la consternation parmi toute la population de Progents et fut une douloureuse surprise pour les collègues et amis de ce maître qui s'était fait apprécier par ses qualités d'homme et d'éducateur.

Père de famille exemplaire, quelles réserves de compréhension, de bonté et de délicatesse n'a-t-il pas eues pour son épouse et ses trois enfants à l'affection desquels il fut si tôt arraché. Toujours réservé et discret, calme et d'humeur égale, ne cherchant pas à se mettre en évidence par des démonstrations grandiloquentes, il attirait en outre la sympathie par sa cordialité accueillante et son optimisme communicatif. A toutes ces qualités, de même qu'à une grandeur d'âme peu commune et acquise dans un milieu familial où fleurissait un esprit profondément chrétien, M. Abriel alliait des dons pédagogiques qui faisaient de lui l'un de nos meilleurs maîtres. Il aimait sa profession, son école, ses élèves surtout. Ennemi de toute routine, avec une grande conscience professionnelle, il expérimentait avec profit les procédés si ingénieux qu'offre la pédagogie moderne ; en peu d'années, il avait accumulé un matériel d'enseignement très abondant qui lui permettait d'avoir une classe vivante et agréable, appréciée des enfants, des parents et des autorités.

En raison de son état de santé précaire, il aurait dû pouvoir limiter son activité à la conduite absorbante d'une école nombreuse à tous les cours. Mais, par une nécessité vitale que déplorent tant de maîtres, plus encore parce que son cœur généreux le prédisposait à tous les dévouements, il accepta diverses occupations accessoires. Il se voua sans compter à son chœur d'église qu'il dirigea avec beaucoup de compétence, et fonctionna en outre comme secrétaire communal et agent de l'AVS.

Ce cher collègue n'est plus. Mais à tous les siens, à chacun de nous, partout où il enseigna, il laisse le souvenir et l'exemple de l'homme du devoir qui, oublious de soi, de sa santé, de ses soucis, ne refusa jamais sa collaboration avec le prêtre et les autorités en vue de la réalisation du bien, qui accepta avec une générosité totale les tâches et les sacrifices qu'exigent la famille, la profession, la vie.

P. Sr.